

Courriel	Téléphone	- Niveau 2 : Espaces verts accompagnant les lieux publics d'importance	Superficie estimée m²	Fréquence/an Estimée	Matériel mis à disposition par le service OUI / NON	Prestation attendue	Matériel mis à disposition par le service OUI / NON	Prestation attendue	Type de végétaux	Longueur ou unités	Hauteur estimée en m	Fréquence/an Estimée	Matériel mis à disposition par le service OUI / NON	Prestation attendue	Type de végétaux	Superficie estimée m²	Fréquence/an Estimée	Matériel mis à disposition par le service OUI / NON	Prestation attendue	Superficie estimée m²	Fréquence/an Estimée	Matériel mis à disposition par le service OUI / NON
marches.saa@inv.alides.fr	01 40 63 23 88	Niveau 2	3400 m2	2 fois par mois d'avril à octobre	NON	Tonte et ramassage du gazon à chaque prestation et fertilisation biologique 2 fois/an reprise d'engazonnement	NON	taille des arbustes, taille des haies (3 faces), taille des rosiers,	rosiers, buissons liste non exhaustive	75 rosiers 67 arbustes 253 mètres linéaires de haies	moins de 3 mètres	2 à 3 fois par an	NON	Entretien massifs	rosiers, arbustes, fleurs	65 m2 d'arbustes 105 m² de rosiers et 21 m2 de fleurs	3 fois par an plantation de printemps/ été /automne 3 fois par an	NON	traitement désherbant biologique	5032 m2	2 fois/an	NON
marches.saa@inv.alides.fr	01 40 63 23 88	Niveau 2												Découpe, bêchage, griffage, épandage d'engrais biologique (rosiers). Ramassage des déchets végétaux à chaque prestation		65 m2 d'arbustes 105 m2 rosiers et 21 m2 de fleurs	3 fois par an	NON	ratissage gravillons	1490 m2	2 fois/an	NON

Les prestations non suffisamment détaillées au présent recensement sont à préciser lors de la visite initiale et de l'établissement du plan de gestion, entre le titulaire et l'Institution nationale des Invalides. Les prix proposés pour ces prestations sont établis en conformité avec le BPU.